



Evaluation : Test écrit
Concours d'accès en LP MHT

Durée : 2H
Promotion : 2014-2015

Dossier 1 : Dissertation

CHARTÉ MAROCAINE DU TOURISME RESPONSABLE

Cette charte s'appuie sur le Code Mondial de l'Ethique du Tourisme édité par l'Organisation Mondiale du Tourisme¹ et validé par les Nations Unies le 21 décembre 2001

Article 5 : Le tourisme, activité bénéfique pour les régions et communautés d'accueil.

- 1) Les régions doivent être associées aux activités touristiques et participer équitablement aux bénéfices économiques, sociaux et culturels qu'elles génèrent, et spécialement aux créations d'emplois directs et indirects qui en résultent.
- 2) Les stratégies touristiques doivent être conduites de telle sorte qu'elles contribuent à l'amélioration des niveaux de vie des habitants de la région visitée et répondent à leurs besoins. A compétence égale, l'emploi de la main d'œuvre locale doit être recherché en priorité.
- 3) Une attention particulière doit être portée aux problèmes spécifiques des zones côtières et de territoires insulaires, ainsi que des régions rurales ou de montagnes fragiles, pour lesquels le tourisme représente parfois l'une des rares opportunités de développement face au déclin des activités économiques traditionnelles.
- 4) Dans le cadre des réglementations établies par les autorités publiques marocaines, les professionnels du tourisme, notamment les investisseurs, doivent procéder aux études d'impact de leurs projets de développement sur l'environnement et les milieux naturels et en tenir compte dans l'élaboration de tout projet.

Question : (8pts)

En se référant à la charte, quel est l'impact du tourisme dans votre région ? Contribue-t-il à son développement économique et social ? Si oui, comment ? Y-aurait-il, à votre avis des aspects à développer ?

¹ Organisation Mondiale du Tourisme : seule organisation intergouvernementale faisant office de tribune au niveau mondial en ce qui concerne les politiques de tourisme et les questions s'y rattachant. L'Organisation Mondiale du Tourisme a pour mission de promouvoir et de développer le tourisme en tant qu'instrument de paix et de compréhension internationale, favorisant par la même occasion le développement économique et le commerce international.